

UFOLEP SECTION TIR à L'ARC 86

Réunion UFOLEP, Commission Tir à l'arc, du lundi 3 septembre 2018 à la F.O.L

PRESENTS : Frédéric PELTIER (Responsable) (Smarves)
Rosa LARGEAU (trésorière) (Gençay)
Laurent DESBOUCHAGES (secrétaire)(APS)
Roger BISSERIER (APS)
Claude MANJOIN (Smarves)
Corinne & Manu POULAIN (Saint Julien)
Philippe RUAULT (Gencay)
Mme Pascal THIAUDIERE (Isle Jourdain)
Frédéric RICOMET (Les Roches)
Gérard DAVIAU (Migné)
Christian BRUN (Migné)
Jérémy LELONG (Vouillé)
Grégory GARGOT (président du nouveau club de Saint-Julien l'ars «Esprit Archerie»

Absents : Valérie LEPEYTRE (Lami)

NOUVEAU CLUB :

Le nouveau club « Esprit Archerie » de Saint Julien l'ars vient de nous rejoindre, nous lui souhaitons la bienvenue, son président est Grégory GARGOT (Email : esprit-archerie@sfr.fr)

BUG sur Gestarc :

Cet été, de nombreux bugs sont apparus sur gestarc empêchant la connexion. Normalement c'est redevenu normal, si des problèmes persistent, désinstaller gestarc puis le réinstaller par le lien arc ufolep. (à priori tous ceci fut causé par un ou plusieurs virus). Nouveau bug détecté sur Gestarc, on peu s'inscrire à une compétition sans avoir renouvelé sa licence, l'info est remontée.

WEB affiligue :

Pour vos dossiers, penser à cocher « transféré à la fédé », ceci permet de démarrer l'assurance, etc... Tous les clubs ont joués le jeu en se ré-affiliant fin aout pour pouvoir faire la première compétition « le safari des Roches » d'hier.

Questionnaire médicale :

Le questionnaire médicale qui « remplace » le certificat médical, doit être rempli par les parents et non par un mineur pour les jeunes. C'est l'archer qui conserve le questionnaire, il n'est pas obligé de le montrer, mais il faut demander une attestation, comme quoi, l'archer l'a rempli et a coché « non » partout, sinon il est nécessaire de demander un certificat médical.

La post-conduction :

Celle-ci permettait de renouveler les licences des archers courant septembre, voir même octobre certaines années, tout en étant assuré pour les entraînements et les compétitions.

Aujourd'hui, elle n'existe plus et ne reviendra pas (à priori), c'est-à-dire que dorénavant, la licence ainsi que l'assurance des archers s'arrête le 31 août.

Il faut donc anticiper le renouvellement des licences en fin de saison pour pouvoir faire les premières compétitions.

Par contre, souvent les clubs possèdent une responsabilité civile qui couvre les archers pour les entraînements, à vérifier avec vos assureurs.

Voir aussi avec votre assureur, la possibilité d'avoir des archers non licencié Ufolep, mais juste membres du club, pouvant tirer en loisir mais ne pouvant pas faire les compétitions. (prix de la licence Ufolep en moins).

CALENDRIER saison 2018-2019 :

- 02 septembre 2018 : safari des Roches
- 16 septembre 2018 : extérieur à Smarves l'après-midi uniquement
- 23 septembre 2018 : extérieur aux Roches l'après-midi uniquement (sur le vieux stade)
- 07 octobre 2018 : extérieur à Migné Auxances matin ou après-midi (la Comberie)
- 14 octobre 2018 : intérieur aux Roches matin ou après-midi
- 20 octobre 2018 : intérieur à Smarves l'après-midi avec soupe à l'oignon le soir pour 5 €/archers
- 04 novembre 2018 : intérieur à Vouillé matin ou après-midi
- 18 novembre 2018 : intérieur à Gencay matin ou après-midi (gymnase de St Maurice)
- 25 novembre 2018 : en attente (proposition intérieur d'Esprit Archerie à Mignaloux)
- 02 décembre 2018 : intérieur à Migné-Auxances matin ou après-midi
- 8&9 décembre 2018 : intérieur départemental à Smarves sur 3 départs aux choix
- 16 décembre 2018 : intérieur aux APS matin ou après-midi (L'Ermitage à Saint Benoit)
- 20 janvier 2019 : intérieur à Migné-Auxances matin ou après-midi
- 10 février 2019 : intérieur aux APS matin ou après-midi (L'Ermitage à Saint Benoit)
- 17 mars 2019 : extérieur à Chiré en Montreuil l'après-midi uniquement
- 24 mars 2019 : extérieur à Migné Auxances matin ou après-midi (la Comberie)
- 07 avril 2019 : extérieur à Gençay
- 05 mai 2019 : extérieur départemental aux Roches
- 9 & 10 juin 2019 : National à Chateaux Arnould Saint Auban (04) (environ 720 Km)

CALENDRIER des réunions du comité saison 2018-2019 :

- 03 septembre 2018 : pot Gençay (la rentrée et les calendriers)
- 08 octobre 2018 : pot Les Roches (point sur la trésorerie)
- 10 décembre 2018 : pot Smarves (Le National, bus & hébergement)
- 21 janvier 2019 : pot APS (recensement)
- 11 février 2019 : pot Feps Saint Julien l'ars
- 11 mars 2019 : pot l'Isle Jourdain (finaliser le national)
- 08 avril 2019 : pot Vouillé (préselections)
- 06 mai 2019 : pot Esprit Archerie Saint Julien l'ars (sélections)
- 17 juin 2019 : pot Migné Auxances (retour du National et fin de saison)
- 02 septembre 2019 : pot Gençay (la rentrée et les calendriers)

Le compte bancaire du comité :

L'Ufolep demande la main sur le compte bancaire de la commission Tir à L'arc.

Une grande discussion en découle, plutôt houleuse, entre ceux qui pensent qu'il est juste et normal de donner l'argent des archers à l'Ufolep et que celle-ci financera les archers avec cet argent, et ceux qui pensent que l'Ufolep en fera profiter d'autres sports et qu'il faudra réclamer et attendre des budgets pour être financé, alors qu'aujourd'hui cela fonctionne sans rien demander à personne.

Nous demandons donc la présence du président de l'Ufolep Vienne pour la prochaine réunion afin qu'il puisse nous expliquer le fonctionnement des fonds et plus particulièrement de nos fonds si on leur donne.

A suivre ...

Rosa fait un point sur la trésorerie, le compte a un solde de + 6824.53 €

Le national a peu coûté cette année vu qu'il n'y a pas eu de bus à financer, les dépenses ont donc été de 245 € plus les frais d'engagements dont la facture n'est pas encore arrivée.

Les redevances de greffes de la saison dernières ont rapportées 1012 €

Pour le National 2019, vu la distance, la commission provisionne 3000 € pour le bus.

Pas de modification des greffes et redevances pour 2019.

INVESTISSEMENT :

Comme déjà parlé la saison passée, Fred propose d'étudier le remplacement d'une partie des paillons du comité par des mousses.

Un premier devis a été demandé à l'archerie du centre en 3 qualités différentes pour 20 cibles :

Basse qualité 125*125*22 = 5180 € ttc les 20

Qualité standard 135*135*20 = 5920 € ttc les 20

Haute qualité 135*135*20 = 6462 € ttc les 20 (spécial compound)

Jeremy présente un devis pour son club moitié moins cher en qualité inférieure

Grégory indique qu'il a fait l'essai et que la durée de vie de ces 1^{er} prix est très courte (une saison)

A étudier de plus près !!!!!!!

GRIP TRAINER :

Il s'agit d'un grip en plastique avec un élastique pour s'entraîner à la décoche. C'est très pratique car permet de décocher sans rien abimer et sans aucun risque.

Vendu une trentaine d'euro, la commission en a acheté 10 au national pour avoir un meilleur prix.

Celle-ci les cède donc au prix de revient soit 29.84 €, il en reste peu, dépêchez-vous, demander à Fred.

FORMATIONS :

Comme chaque année, les livrets sont à faire signer pour être valide, Fred s'en occupe.

Fred indique qu'une session de formation se fera le dernier week-end de novembre 2018 et le dernier week-end de janvier 2019 dans le 41 (vendredi soir, samedi, dimanche). BFO, BF1, BF1 sarbacane.

Ceux qui souhaiteraient y participer, voir rapidement avec Fred pour les inscriptions.

D'autre part, Fred indique que ceux qui ont déjà une formation, peuvent en faire une autre sans repasser le tronc commun. Il propose donc de faire une session sans tronc commun dans la vienne pour des BFO, BF1 et BF1 Sarbacane (uniquement pour ceux qui ont déjà fait le tronc commun lors d'une précédente formation), dates à voir suivant les demandes.

NOUVEAU : sont disponibles maintenant des livrets pour sarbatins (environ 15 € les 50) (voir avec Fred)

Naissances :

Paul Cordeau pour l'Ufolep et Laurent Desbouchages sont devenus père au mois d'août dernier,

La commission propose de leur faire un cadeau de naissance = une carte cadeau de 100 € chacun.

Pour la commission, Rosa va s'en occuper.

PROCHAINE REUNION :

Prochaine le 08 octobre 2018 à 20h pour pot offert par Les Roches (point trésorerie)

CLOTURE : Fin de la réunion à 23 h (pot offert par Gençay)

Laurent